

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

RECYCLAGE : BASSE TENSION OU HTA

BT : BE Mesurage, Vérification, Essai, BR/BC/B1/B1V/B2/B2V/B2V
HTA : HE Mesurage, Vérification, Essai/H1/H1V/H2/H2V/H2V Essai/HC

Public visé par la formation

Personnel qui effectue des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations Basse Tension. Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages électriques en BT.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Aptitude au poste de travail sans contre-indication du médecin du travail.

Objectifs de la formation

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Évaluation théorique sous forme d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Remise d'une attestation de formation, avec un avis nominatif et individuel sur les symboles d'habilitation recommandés ainsi qu'un titre d'habilitation pré-rempli.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 10 heures 30

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie...

** Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable*

Dates : interentreprises : voir calendrier annuel
intra : à définir

Groupe de 3 à 10 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en Habilitations Electriques .

Tarifs : 265 € * / stagiaire

** Plusieurs niveaux et sessions intra: nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06
iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION*

- ▶ Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- ▶ Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, etc.).
- ▶ Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION d'ORDRE ELECTRIQUE (analyse des risques, CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE, équipements de protection, etc.).
- ▶ Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
- ▶ Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.
- ▶ Décrire les opérations de la CONSIGNATION et les documents associés.
- ▶ Nommer les documents applicables dans le cadre des OPERATIONS (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE...)
- ▶ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une OPERATION.
- ▶ Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

SYNTHÈSE - QUESTIONS DIVERSES

EVALUATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUE ET PRATIQUE

* Contenus détaillés sur demande